

CONV 816/03

CONTRIB 370

ΔΙΑΒΙΒΑΣΤΙΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ

της : Γραμματείας

προς τη : Συνέλευση

Θέμα : Εισήγηση του κ. Αλέξανδρου Αθανασίου, μέλους της Συνέλευσης

Ο Γενικός Γραμματέας της Συνέλευσης έλαβε την επισυναπτόμενη εισήγηση του κ. Αλέξανδρου Αθανασίου, μέλους της Συνέλευσης.

CONTRIBUTION DE M. ALEXANDRU ATHANASIU, MEMBRE

Qu'il me soit permis d'apprécier le fait que la clôture de nos travaux constitue un grand pas en avant, au moins en ce qui concerne:

- l'accroissement de la méthode communautaire;
- l'efficacité de la prise de décisions ayant pour but la mise en marche d'un bon fonctionnement de toutes les institutions impliquées;
- l'approfondissement de la démocratie des institutions décideuses, et
- une transparence réelle du processus d'élaboration de la législation.

A ce stade, on peut formuler une conclusion ferme : le projet dégage les prémices solides du progrès futur, tout en illustrant la certitude des bons résultats acquis.

C'est aussi une oeuvre importante, décisive et même durable, rassemblant la volonté conjointe de tous qui y ont participé.

Néanmoins, nous ne devons pas oublier que l'Europe unie n'est pas toujours un acquis, mais, au contraire, un permanent combat.

Dans cet esprit, la future Constitution, dont nous sommes les auteurs et les témoins les plus attachés, sera cette pierre fondamentale à partir de laquelle la bataille pour l'Union approfondie et élargie de demain puisse être gagnée.

En tant que membre de la délégation roumaine, j'exprime une fois de plus ma considération sincère pour le support manifesté par tous les collègues membres de la Convention et, à titre personnel, l'appréciation pour la manière constructive dont on a repris les amendements proposés.

Finalement, je souhaite reprendre une idée partagée par beaucoup de mes collègues: l'espoir que cette démarche de «constitutionnaliser» la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'Union, va être surveillée de près par le Président de la Convention, qui est aussi l'un des auteurs les plus importants de la première Constitution européenne.

Tout autant comme la naissance d'un être humain est une joie pour les parents, la naissance de cette Constitution doit être un motif unique de fierté et de responsabilité pour nous tous.

Nous avons beaucoup à marcher envers cette Union européenne qui soit un modèle pour tous ses citoyens, toutefois, aujourd'hui, "hic et nunc", nous sommes convaincus que la réussite ne demeure seulement un rêve, même si, pour son achèvement, il faut déployer encore un grand effort commun.

Il est bien évident que, pour surmonter ce grand défi, nous sommes tous bien disponibles.